



Lundi 14 septembre 2026

SEPTEMBRE 2026 - MARS 2027 : TRAVAUX DE DÉBOISEMENT SUR LE SECTEUR 3 DU CANAL DANS LA HAUTE-SOMME

De quoi s'agit-il ?

Le long du tracé du Canal Seine-Nord Europe, des libérations d'emprises sont nécessaires afin de préparer le terrain à l'installation des futurs chantiers. Une campagne de déboisement interviendra à partir de la mi-septembre. Conduite dans un cadre réglementaire strict, elle est assortie de mesures environnementales en faveur de la préservation des milieux naturels.

Où et quand se passent les travaux ?

Les déboisements auront lieu le long du tracé du Canal entre Allaines et Équancourt. Ils se dérouleront de septembre 2026 à mars 2027* aux jours et heures ouvrables de la semaine, sauf exception dûment autorisée.

Comment se déroulent les opérations ?

Conformément aux prescriptions de l'arrêté d'autorisation environnementale obtenu en août 2024, les déboisements sont organisés hors période de nidification et en présence d'un écologue. Ils sont accompagnés de mesures établies dans le cadre de la démarche environnementale « Éviter, Réduire, Compenser », dite « ERC ». Dans ce cadre, les arbres à cavités, potentiels refuges d'espèces protégées, sont d'abord repérés et marqués. Les abattages, réalisés de façon douce, avec une inspection des cavités par un écologue, sont cantonnés aux mois de septembre et d'octobre.

Préalablement, cet été, des barrières ont été aménagées à plusieurs endroits pour empêcher que la petite faune ne s'introduise au sein des chantiers, et des gîtes à chiroptères, offrant des habitats de substitution, ont été posés. Des filets seront aussi installés pour délimiter les zones naturelles à enjeu (filets jaunes et verts) et isoler les espèces exotiques envahissantes (filets rouges).

À l'issue des travaux, le bois sera valorisé dans la filière bois énergie.

Le saviez-vous ?

En parallèle des travaux de déboisement, la démarche environnementale conduite par la Société du Canal Seine-Nord Europe se traduit déjà sur le terrain par des aménagements écologiques qui ont démarré à l'automne 2025 pour restaurer les habitats naturels et renforcer la biodiversité locale.



Réseau de mares à Étricourt-Manancourt.



La vallée de la Somme : 85,3 hectares à Cléry-sur-Somme, Biaches et Péronne.

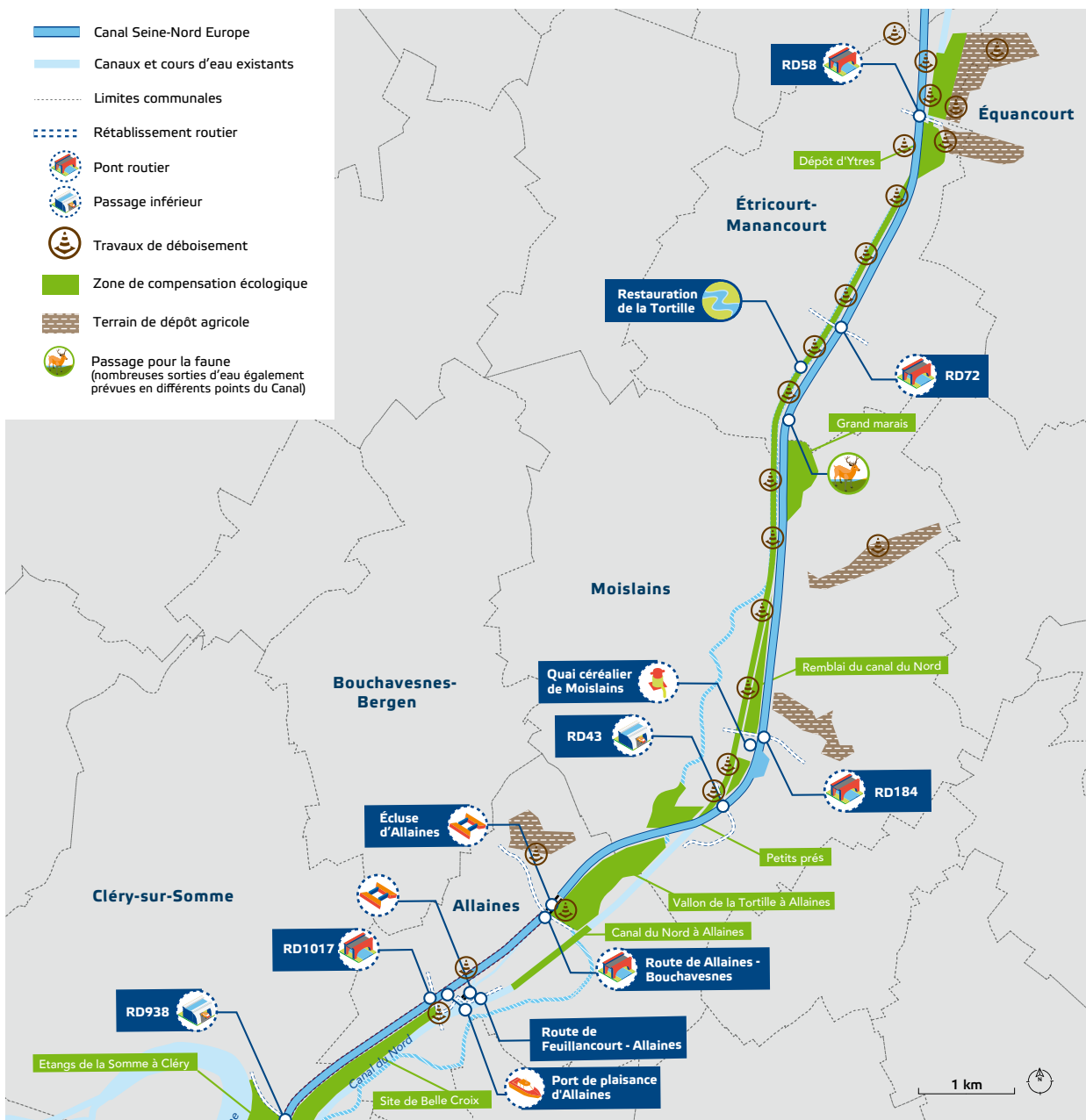


Mare du Grand Marais à Moislains.

©SCSNE

*Sous réserve des conditions météorologiques et des aléas de chantier.

Carte des interventions



UN CHANTIER EST UNE ZONE DANGEREUSE RESPECTEZ L'INTERDICTION D'Y PÉNÉTRER

Les chantiers du Canal Seine-Nord Europe ne sont pas des terrains de jeu !



- Circulation de camions et d'engins de chantier avec peu de visibilité pour les conducteurs
- Présence de machines et de matériels dangereux
- Chutes possibles (trous, objets au sol...)
- Autres dangers possibles (chocs électriques, noyade, chutes d'objets, ensevelissement, explosion, produits dangereux...)

LA SÉCURITÉ est l'affaire de tous et de tous les instants



Une remarque sur nos chantiers, Une question sur le projet ? Contactez-nous : santerre.hautessomme@scsne.fr

Partenaires financiers



Cofinancé par l'Union européenne



**SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE**

**RESTONS
CONNECTÉS**

santerre.hautessomme@scsne.fr



www.canal-seine-nord-europe.fr

